

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Délibération n°

2023-09-12

Date d'affichage : 15/09/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)**

Séance du 11 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le cinq septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie, DESGUEE Jérémie, FREENE Anais, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LE ROUILLY Chloé, MALBEC Béatrice, MOTTIN Christelle, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents :

Marc-Antoine LEMIERE, PATIENCE Mickael, DUBREUIL Audrey

Absents excusés:

GODARD Jacky donne pouvoir à Valérie GILETTE, PELLETIER Philippe donne pouvoir à Christelle LECAPITAINE.

Présents : 18 **Pouvoirs :** 2 **Votants :** 20

Arrivée à 20h08, Monsieur DAVID n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

Arrivée à 20h10, Madame gilette n'a pu prendre part au vote qu'après l'approbation du P.V.

La séance a été ouverte à 20h05.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Extension éclairage photovoltaïques pour sécurisation abris bus

Délibération 2023-09-12

Vu l'Avant-Projet Sommaire (APS) du 28 juillet 2023 transmis par le SDEC Energie concernant l'extension éclairage photovoltaïques pour sécurisation abri bus (un sur le Locheur -Route de campagne, et un sur Noyers-Bocage – Route de Bretagne);

Vu la participation de la Commune à 2 851.14€ pour ces travaux s'élevant à 6 842.74€ TTC € (le solde étant couvert par le SDEC ENERGIE).

Décision :**20 POUR****0 CONTRE****0 ABSTENTION**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'Avant-Projet Sommaire et l'acte d'engagement transmis par le SDEC Energie
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Certifié exécutoire le
15/09/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS



Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

